

# Réunion du 02 juillet 2021

**Membres présents** : ARNOULD Michel, BRAUSSEN Jean-Luc, BECKER Pascal, ARNOULD Laura, BOCK Pascal, DOMINELLI Cosimo SABIRON Gaëlle, JACOB Philippe, TOULZA Chantal, ZANZANA Marie-Josée.

**Membres absents** :

SINDT Francis

## **1. ADHESION MATEC**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de la commune de Velving décide :

- d'adhérer à « Moselle Agence Technique », Etablissement Public Administratif départemental dont les statuts figurent en annexe à la présente délibération,
- de mandater Monsieur Michel ARNOULD, maire pour représenter la commune de Velving avec voix délibérative aux Assemblées Générales de « Moselle Agence Technique » selon les conditions de mandat fixées par l'article 5 des statuts figurant en annexe à la présente délibération.

## **2. INSTALLATION D'UN POTEAU D'INCENDIE**

Suite aux préconisations du SDIS concernant des demandes de CU dans le prolongement de la rue de l'église, le conseil municipal décide l'installation d'un nouveau poteau d'incendie au carrefour de la rue de l'église et de la rue des fontaines.

Le montant des travaux est estimé à 4759 € HT, le conseil charge de demander une subvention DETR de 60% du montant HT au titre de la sécurité : installation, pour les communes rurales de moins de 2000 habitants, de dispositifs de lutte contre l'incendie (DECI) (de type poteaux, bâches, citernes ou réserves incendie selon le cas) dans la limite de 5000 euros HT, et sous réserve de l'avis du SDIS.

## **3. MOTION DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES**

### **CONSIDERANT:**

-Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,-Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,-Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

### **CONSIDERANT:**

-L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,-L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues, -Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur;-Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

**La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,**

### **Exige:**

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

### **Demande :**

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

#### **4. PROJET DE MODIFICATION DES CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES DE L'EGLISE DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG D'ALSACE ET DE MOSELLE**

Après avoir pris connaissance du rapport du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'inspection de La Petite Pierre en inspection Alsace Bossue-Moselle.

**Lu et approuvé :**